

1 - Point sur les Compétitions F.F.T.T. :

Laurent nous a fait le bilan.

Championnat de France : Champs 1 joue la montée en PR

Champs 2 a pour objectif le maintien en D1

Champs 3 a le même objectif quoique plus dur à concrétiser

Champs 4 confirme son maintien (D2) et est actuellement 2^{ème}

Champs 5 a toutes ses chances pour monter en D1

Championnat de Paris : Champs A se maintient en D1

Champs B idem en D2

Champs C idem en D2

Critérium Fédéral Seniors :

Laurent Tatin demeure en D2

Les autres Seniors engagés demeurent en D3

Championnat des Jeunes par équipes :

Résultats à l'issue de la 6^{ème} journée.

Juniors (Champs 1) Poule A 1^{er}

Juniors (Champs 2) Poule B 5^{ème}

Cadets (Champs 3) Poule A 2^{ème}

Cadets (Champs 4) Poule C 2^{ème}

Minimes (Champs 5) Poule A 4^{ème}

Richard Notariani ayant fait savoir qu'il se retirera du Bureau à la fin de cette saison, sera remplacé par Jonathan Leroy, son Adjoint actuellement.

Merci Jonathan. C'est la continuité de l'implication de nos Jeunes dans le Bureau et on ne peut que s'en féliciter !

Coupe Mixte : Champs 1 est exclu de la compétition suite à deux forfaits.

Les 7 autres équipes se situent en milieu de tableau.

Notons que les rencontres sont décalées et que la situation ne sera définitive qu'à la fin du dernier tour.

Critérium Fédéral Jeunes :

Ludivine Ung a eu un parcours sans faute en confirmant son maintien en Nationale 2.

Elle est qualifiée pour la finale Régionale.

Johnny Ung se maintient en R2.

Vincent Chaptas assure son maintien en D1 (Cadets)

Philippe Rios assure son maintien en D1 (Minimes)

Les autres Jeunes engagés demeurent en D2.

Top 12 :

Sont sélectionnés Ludivine Ung (Cadette qui évoluera avec les Juniors) – Johnny Ung (Cadet) et Philippe Rios (Minime).

Le déroulement de la compétition aura lieu le 9 mars à Serris. Début à 9 heures.

D'une manière générale, nos Jeunes sont en pleine progression, les perfs sont de plus en plus importantes.

Bravo !

Un contact a été pris avec un joueur classé 35 qui évoluerait dès cette saison en Champs 1 dans le Championnat de France.

2 – Déclaration à la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) :

Suite au stage Formation des Dirigeants : Module IV – La gestion – le 06/01/2003 à Vaires sur Marne,

Le fichier informatique des Adhérent(e)s a été enregistré à la CNIL sous le numéro 841958.

3 – Participation de l'ASTTC à la Fête de Quartier du Bois de Grâce :

La participation à cette manifestation locale a été approuvée par le Bureau.

Cette manifestation consiste à aménager l'endroit qui nous sera attribué afin d'y organiser des mini tournois.

Les récompenses seront achetées par l'ASTTC qui sera remboursée intégralement par la suite.

La date : dimanche 18 mai.

Volontaires pour l'organisation (début vers 8 heures pour se terminer vers 19 heures) :

Gérard Delimard - Laurent Franceschelli – Jonathan Leroy – Laurent Tatin – Marie-Hélène Tavernier – Laurent Tavernier

Patrick Tavernier.

4 - Point sur la comptabilité de l'ASTTC :

Tout va bien. Les réserves sont bonnes.

Une réserve de 400 € est effectuée pour compenser les 504 € de subvention FNDS 2004 déjà versés.

En effet, nous devons dépenser au moins la somme attribuée par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. Etant donné les autres réserves, nous sommes certains d'avoir d'ores et déjà la somme voulue.

Toutes les adhésions sont rentrées à part Jimmy et Allan Souanin.

Patrick se charge du problème.

Le dernier maillot vient d'être vendu.

Frédéric Berthier sera notre prochain Trésorier, la passation avec Jocelyne Boyer-Chaptas, l'actuelle Trésorière, se fera progressivement en accord entre eux.

Lors de cette réunion de Bureau, Patrick a remercié Jocelyne pour

- l'audit qu'elle a réalisé sur le système de gestion des comptes de l'Association, confirmant le système actuel conforme et correct.

- son implication au sein de l'Association, qui ne date pas de cette saison !

Patrick a souhaité que Jocelyne continue à faire partie de notre Bureau la saison prochaine d'une part pour ses compétences en tant que professionnelle de la Comptabilité (un plus pour notre Association) et d'autre part par son implication dans le bon fonctionnement de notre Association.

Frédéric a déjà pris contact avec Patrick afin de se familiariser avec le logiciel de gestion Money.

Money est un logiciel de comptabilité générale capable de s'adapter à bien des situations.

Il est utilisé par le Club de Chelles, Connaître les Syndromes Cérébelleux (Association reconnue d'utilité publique),

Les Jeunesses du Nesles, etc ...

Merci à Frédéric d'avoir accepté le poste de Trésorier et pour son aide précieuse à la réalisation de notre procédure ASTTC 001.

Les documents de la situation de notre comptabilité ont été diffusés à l'ensemble des Membres du Bureau présents et sera également transmis aux absents.

Comme l'a suggéré Frédéric, les aides financières seront étudiées au cas par cas.

Approbation de l'ensemble des Membres présents du Bureau.

Jocelyne nous a fait remarquer que l'état des comptes doit se faire à la fin de la saison.

En conséquence, le compte-rendu de l'Assemblée Générale comprendra deux informations :

- l'état des comptes au jour de l'Assemblée Générale.

- l'état des comptes à la fin de la saison.

De ce fait le compte-rendu de l'Assemblée Générale sera rédigé fin juin et envoyé à chaque adhérent(e)s par la suite.

5 – Stage des congés scolaires de Printemps :

A la demande de Richard, Patrick est en charge du stage.

La demande a été faite auprès de Madame le Maire, le 3 mars 2003.

Il sera organisé sur la même base que celui des congés scolaires de Toussaint, soit :

Lundi 7 avril - Mardi 8 avril - Mercredi 9 avril - Jeudi 10 avril - Vendredi 11 avril 2003.

- Partie Stage de perfectionnement (**groupes vendredi et lundi**) de 14 h 30 à 16 h - durée 1 h 30

Tarif : 30,00 € la semaine par Jeune.

Break de 15 minutes.

- Partie Stage libre (**tous les groupes de jeunes**) de 16 h 15 à 17 h 45 - durée 1 h 30

Tarif : 5,00 € la semaine par Jeune.

Samy sera l'entraîneur de stage.

6 – Préparation de l'Assemblée Générale : La date retenue est le vendredi 20 juin 2003

L'avenir des compétitions UFOLEP :

Pour cette saison, le manque de cette compétition (une équipe en Championnat et une équipe en Coupe de la seine et Marne en 2001/2002) ne s'est pas fait ressentir, Patrick a souhaité que l'UFOLEP soit abandonné.

Ce qui ferait environ 320 € réinjecté dans le fonctionnement de l'Association. L'ensemble du Bureau a approuvé.

Gérard a pour action de réaliser un sondage auprès des « anciens » de cette compétition.

La décision définitive interviendra lors de l'Assemblée Générale.

Les manifestations 2003/2004 :

Elles seront toutes reconduites à part la rencontre amicale.

Les horaires 2003/2004 :

Reconduction des horaires actuels sauf le dimanche qui est abandonné.

Les Cotisations 2003/2004 :

Suite au stage Formation des Dirigeants : Module VI – Les obligations : être en règles - 03/03/2003 à Vaires sur Marne
Jean-Claude a évoqué les problèmes d'assurance.

Le fait que chaque adhérent(e) ait une licence apporte un bonus indéniable.

Par exemple, le fait que nous nous soyons déplacés à ces soirées de formations, la licence qui comprend une assurance, nous couvre en cas d'accident.

Nous sommes également couverts si nous allons jouer dans un autre club en tant qu'invité. Etc ...

Les cotisations seront augmentées de 1 €

La totalité des Adhérentes et Adhérents à notre Association aura donc une licence soit Promo, soit Traditionnelle.

L'association est déjà couverte par une assurance à responsabilité civile.

Patrick se charge de constituer un dossier des avantages de l'assurance de la licence.

Frédéric demande que les adhésions soient faites dès la soirée de l'Assemblée Générale.

L'avantage étant de savoir au plus tôt qu'elles sont les personnes qui reviennent de manière à déterminer la composition des groupes d'entraînement et la composition des équipes.

7 – Date de la Fête de l'Association : La date retenue est le samedi 14 juin 2003

La date n'a pas été facile à déterminer et devait être avant la date de l'Assemblée Générale.

Le système précédent est reconduit :

Tournoi l'après-midi puis repas le soir.

La demande sera faite auprès de Madame le Maire, le 7 mars 2003 au plus tard.

8 – Questions diverses :

Les maillots du Club :

Marie-Hélène nous a informé que le dernier maillot a été vendu et qu'il serait souhaitable de faire un sondage avant la fin de la saison.

Mini tournois :

L'ensemble du Bureau est d'accord pour reconduire les minis tournois et cela pour chaque groupe.

Le calendrier des entraînements dirigés ne sera donc pas modifié sauf si nos Jeunes sont sélectionnés pour la phase finale du Championnat par Equipe. Dans ce cas, le système sera identique à celui de la saison dernière.

La revue France Tennis de Table :

Laurent fera tourner la revue parmi les Membres du Bureau dans un premier temps puis parmi l'ensemble des Adhérent(e)s ensuite.

Le même procédé sera à étudier concernant les infos du Comité FFTT de Seine et Marne.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 15.

Patrick Tavernier
Président